

■ **PAUL TERRETTAZ & FILS S.A.R.L.**, à Sembrancher, CH-621.4.006.972-1, 1933 Sembrancher, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 7. 09. 2004. But: exploitation d'une entreprise d'installations sanitaires, chauffage, ventilation, couverture et ferblanterie; participation à d'autres entreprises. Capital social: CHF 20'000.-. Faits qualifiés: reprise de biens envisagée: pour CHF 50'000.- au maximum, reprise selon bilan arrêté au 31.12.2003 des actifs et passifs de l'entreprise "TERRETTAZ & FILS S.A., Port Louis, (République de Maurice), succursale de Sembrancher", à Sembrancher. Organe de publication: FOSC. Capital social entièrement libéré. Personnes inscrites: Terrettaz, Paul, de Vollèges, à Sembrancher, associé, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 10'000.-; Terrettaz née Remondeulaz, Léa, de Vollèges, à Sembrancher, associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 10'000.-; Terrettaz, Louis, de Vollèges, à Sembrancher, gérant, avec signature individuelle.

Journal no 1153 du 24.09.2004
(02472956 / CH-621.4.006.972-1)